

Société Civile Professionnelle
Christian ALIVON- Claudine ESPUNA ALIVON
Huissiers de Justice Associés
Membre du Groupement des Huissiers de Justice – Administrateurs d'Immeubles
14 rue Marius Jouveau -- 13210 SAINT REMY DE Provence
Téléphone 04.90.92.02.80 -- Télécopie 04.90.92.07.10
Email : alivon.huissiers@gmail.com

PROCES VERBAL DE CONSTAT

DU
SEIZE JUILLET
DEUX MILLE DIX HUIT

DU
VINGT TROIS AOUT
DEUX MILLE DIX HUIT

DU
QUATORZE SEPTEMBRE
DEUX MILLE DIX HUIT

/ A LA REQUETE DE /

LA COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE
PLACE JULES PELISSIER
13210 SAINT REMY DE PROVENCE

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LES SEIZE JUILLET, VINGT TROIS AOUT, QUATORZE SEPTEMBRE

/ A LA REQUÊTE DE /

- **LA COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE**, Place Jules Pélissier 13210 SAINT REMY DE PROVENCE, prise en la personne de Monsieur le Maire, Monsieur Hervé CHERUBINI, en cette qualité demeurant et domicilié en Mairie,

/ JE /

Christian ALIVON, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Christian ALIVON & Claudine ESPUNA ALIVON, titulaire d'un office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Tarascon S/ Rhône, à la résidence de SAINT REMY de Provence, 14 rue Marius Jouveau.

/ CERTIFIE /

Avoir été requis en mon Étude par Madame Alexandra VALLEE, Directrice de l'Aménagement Durable et l'Urbanisme à la Commune de SAINT REMY DE PROVENCE (13210), laquelle m'a précisé :

« En date du 19 juillet 2018, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT REMY DE PROVENCE (13210) a validé et affiché la rédaction d'un avis d'enquête concernant le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Cette avis d'enquête a fait l'objet d'une mesure de publicité, d'une part, par affichage sur panneau au sein de la Mairie et, d'autre part, par publications dans la presse.

A ce jour, nous vous requérons aux fins de constater l'affichage de cet avis d'enquête publique portant sur l'élaboration d'un

Plan Local d'Urbanisme sur le tableau d'affichage prévu à cet effet à l'Hôtel de Ville, l'un positionné à l'extérieur, côté porte d'entrée et, l'autre, sur la porte du Service Urbanisme, et ce afin de protéger nos intérêts et assurer la défense de nos droits. »

Cédant à cette réquisition, j'ai alors immédiatement procédé aux constatations suivantes.

Lundi 16 juillet 2018 :

Je me suis transporté ce jour, à 17H00, à l'Hôtel de Ville de SAINT REMY DE PROVENCE (13210).

En ce lieu, positionné à l'extérieur, côté porte d'entrée de l'Hôtel de Ville, se trouve un panneau d'affichage.

Ce panneau d'affichage est pourvu de portes vitrées fermant à clé.

A l'intérieur, on distingue clairement le document affiché où il est inscrit:

« AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U). ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE.

DU LUNDI 30 JUILLET 2018 JUSQU'AU VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018 INCLUS. »

Cet affichage est parfaitement visible pour tout usager accédant à la place de l'Hôtel de Ville.

Le panneau d'affichage ferme à clé.

Société Civile Professionnelle
Christian ALIVON - Claudine ESPUNA ALIVON
Huissiers de Justice Associés
Membre du Groupement des Huissiers de Justice
Administrateurs d'Immeubles
14 rue Marius Jouveau
13210 SAINT REMY de Pce



Un second affichage est effectué sur la porte du Service Urbanisme au sein de l'Hôtel de Ville.

L'affiche est punaisée sur une porte restant fixe afin de permettre une parfaite lisibilité.



Par ailleurs, des encarts ont également été publiés dans la Presse.

Annonces légales

Contacts : 04.91.84.46.30 - slg@laprovence-marches.fr
www.laprovencemarchespublics.com

Vendredi 13 Juillet 2018
Relevé à publier par arrêté du Mairie de Saint-Remy de Provence

ANNONCES LEGALES



Mairie de Saint-Remy-de-Provence

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le Plan Local d'Urbanisme et le zonage d'affectation est organisée du Lundi 30 Juillet 2018 au Vendredi 14 Septembre 2018. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations sur le registre d'enquête en mairie, service Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (Lundi et mardi 8h30-12h00, mercredi et jeudi 8h30-12h00 et 14h30-17h00, vendredi 8h30-12h00 et 14h30-16h30) ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Saint-Remy-de-Provence, Place J. Pelegrin, 13210 SAINT-REMY-PROVENCE ou par voie électronique à l'adresse : urbanisme@mairie-saintremydeprovence.fr en mentionnant dans l'objet du courrier « enquête publique PLU ».

Le dossier est consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.mairie-saintremydeprovence.fr>

Monsieur Francis PERRIN, commissaire enquêteur, recevra à la mairie au service Urbanisme :

- le Lundi 30 Juillet 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Jeudi 09 Août 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Lundi 27 Août 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Lundi 03 Septembre 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Vendredi 14 Septembre 2018 de 14h30 à 16h30

AVIS



SENAS

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE DE LA PARCELLE CADASTREE AB 303

Vu les articles L. 2243-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport d'intervention n° 2018-03-8 de M. Augier, Gardien-Brigadier de la Police municipale, du 19 mars 2018.

Vu le procès-verbal de constat du 18 mai 2018 établi par le SCP Grogon & Ternier, Huissiers de Justice.

Nous, soussigné Philippe GINOUX, Maire de la Commune de SENAS nous sommes rendus le 25 juin 2018 à 16 heures au 7 Avenue André Rume afin de constater l'état d'abandon manifeste du bâtiment sis à cette adresse et cadastré AB 303.

Nous avons constaté que cet ancien prestataire accolé à l'église Saint-Amand est effectivement dévoté depuis plusieurs années et n'est manifestement plus entretenu.

L'état d'abandon se caractérise de la manière suivante :

- La toiture est en partie effondrée
- Les fenêtres sont vitrées et les vitrages cassés
- La façade côté rue est fissurée
- Les planches du 2ème étage sont en partie effondrées
- La sous face de l'acrotère est en partie déformée et les éléments déformés pendent le sol
- Les murs et les planches intérieures sont en état de dégradation et présentent des détachements de maçonnerie
- Des fils et câbles électriques courent de manière apparente sur les murs et certaines pannes ne sont pas isolées
- Présence de gravats et débris au sol dans plusieurs pièces

Au vu de ces constatations, les redevables suivants s'expriment rétrospectivement et indépendamment pour faire constater l'état d'abandon :

- Réfection de la façade sur rue
- Démolition et reconstruction de la toiture en état d'effondrement
- Remplacement des ouvertures sur rue (monumentale et vitrage) pour mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment
- Démolition et reconstruction des escaliers en état d'effondrement
- Contrôle de sécurité des planches
- Mise en conformité de l'installation électrique
- Enlèvement des gravats et autres déchets à l'intérieur du bâtiment

Le présent procès-verbal sera notifié aux propriétaires, aux titulaires de droits réels et aux intéressés que nous avons pu identifier et notifier. Il sera affiché au mur de l'édifice du bâtiment en bordure de votre parcelle pendant trois mois.

LA PROVENCE

Cabinet Jacques Bret
depuis 1947

AVIS DE MODIFICATION

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DU 6ème ARRONDISSEMENT SOCIÉTÉ au capital de 400 euros (Siret : 4145 Avenue de Saint-Louis MARSEILLE RCS MARSEILLE 493 135 636 Par délibération du 20 Mars 2018 l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de M. Jérôme LORENZETTI de ses fonctions de copropriétaire à compter du même jour. Dûment légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Marseille. Pour avis.

PROFIL ACHETEUR
proposé par
La Provence
www.laprovencemarchespublics.com

Cette solution complète est conforme à l'article 56 du CMP sur la dématérialisation des marchés publics

LA PROVENCE
Société Anonyme au capital de 7 831 634 euros
Siège social : 248 Avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
RCS Marseille 059 806 111

Débat et séance, du 17 Avril 2018, le Conseil d'Administration de la SA La Provence a décidé de nommer :

- Monsieur Fabien FRYDMAN, né le 25 Décembre 1944 à Aubervilliers, de nationalité française domicilié au 325 Chemin du Grandvès 13580 La Fère les Orléans, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Michel CLAU, Membre sera fait au RCS de Marseille

P. J. Am

SCP "Françoise-Xavier d'ESTRIVE de BOCH"
et Marie-Françoise JANIN
Notaires Associés
Tailleurs d'un Office Notarial
1 Rue Molière
1100 NARBONNE
DEPOT DE TESTAMENT

es annonces judiciaires et légales

MAIRIE DE SAINT-REMY-DE-PROVENCE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

quête publique portant sur le Plan Local d'Urbanisme et le assainissement est organisée du Lundi 30 Juillet 2018 au 14 Septembre 2018. Chacun pourra prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre en mairie, service Urbanisme, aux jours et heures habituels e au public (lundis et mardis 8h30-12h00, mercredis et jeudis 9h00 et 13h30-17h00, vendredis 8h30-12h00 et 13h30-16h30) esser par écrit à l'adresse suivante : M. le Commissaire En- fairie de Saint-Rémy-de-Provence, Place J. Pellissier, 13210 :MY-PROVENCE ou par voie électronique à l'adresse : urba- airie-saintremydeprovence.fr en mentionnant dans l'objet du enquête publique PLU ».

ier est consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse <http://www.mairie-saintremydeprovence.fr>

Francis PERRIN, commissaire enquêteur, recevra à la Mai- rice Urbanisme :
di 30 Juillet 2018 de 8h30 à 12h00 ;
di 09 Août 2018 de 8h30 à 12h00 ;
di 27 Août 2018 de 8h30 à 12h00 ;
di 03 Septembre 2018 de 8h30 à 12h00 ;
di 14 Septembre 2018 de 13h30 à 16h30.

CONSTITUTION

is d'un acte sous signa-
in date à AIX EN PRO-
25 juin 2018, il a été
e société présentant les
ues suivantes :

société par actions sim-

IGROMA

5 Chemin des Piboules,
IN PROVENCE.

9 ans à compter de son
ion au Registre du com-
s sociétés.

100.000 euros

Commerce de gros de
tentaires frais et surges-
ce de détails en grande
alimentation générale
és, épicerie et de pro-
mentaires.

rve des dispositions lé-
re associé dispose d'au-
ix qu'il possède ou
l'actions.

sion des actions : La
s actions de l'associé
bre.

t : Monsieur Abdelmajid
ZIL, demeurant 10 Rue
Vaudoyer, 13090 AIX EN
.

Général : Monsieur
BOULGHAZI, demeu-
r : Jean Louis Vaudoyer
IN PROVENCE.

à sera immatriculée au
commerce et des socié-
I PROVENCE.

POUR AVIS,
Le Président.

mblée Générale Ordi-
/06/2018 de la société
ARL au capital de
s, siège social 45 Cours
06 MARSEILLE, RCS
: 535.259.063, a pris

coagérant au 30/06/2018 et a décidé
de ne pas pourvoir à son remplace-
ment.

Pour avis.

DJANOT PLOMBERIE S.A.R.L. au capital de 7.622,45 € Siège social : AVIGNON (84000) 11 Route de Morières 428.617.286 RCS AVIGNON

Suivant procès-verbal du
01.06.2018, il a été décidé la dis-
solution anticipée de la société à
compter du 01.06.2018. A été
nommé liquidateur Monsieur Jean
MARINETTI demeurant 11 Route
de Morières, 84000 AVIGNON. Le
siège social est fixé à AVIGNON
(84000), 11 Route de Morières.
C'est à cette adresse que la corres-
pondance devra être envoyée et
que les actes relatifs à la liquidation
devront être notifiés. Le dépôt des
actes et pièces relatifs à la liquida-
tion sera effectué au greffe du tribu-
nal de commerce d'AVIGNON.

La gérance.

Nous avons des correspondants
dans toute la France
pour vos annonces légales,
dans tous les départements,
utilisez le mail:
bronze@orange.fr

Une Assemblée Générale Ordi-
naire du 29/06/2018 de la société
ORIGA GROUP, SARL au capital
de 71.240 €, siège social 45 Cours
Gouffé 13006 MARSEILLE, RCS
MARSEILLE 433.766.649, a pris
acte de la démission de Monsieur
Manuel IBANEZ de ses fonctions de
coagérant au 30/06/2018 et a décidé
de ne pas pourvoir à son remplace-
ment

Pour avis.

Société Civile Professionnelle d'Avocats
Henri BILLY - Marie-Pierre SIGNORET
Bruno BOUCHOUCHA
Avocats associés
6 rue Edouard Millaud - 13150 TARASCON
Tél : 04.90.91.11.59 - bouchoucha@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

A l'audience du Juge de l'exécution du
Tribunal de Grande Instance de TARASCON,
qui sera tenue au Palais de Justice de ladite
ville.

TROIS APPARTEMENTS SIS AUX
SAINTES MARIES DE LA MER, LOTISSE-
MENT LES COURLIS, 1 rue de la Ferrade
avec petite cour, place de stationnement et
petit jardin.

MISE A PRIX: 100.000 €
(CENT MILLE EUROS)
FRAIS PAYABLES EN SUS

ADJUDICATION LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 à 9 heures

LOT UNIQUE :

1- Un immeuble sis AUX
SAINTES MARIES DE LA
MER (13), faisant partie du
lotissement Les Courlis, 1
rue de la Ferrade, cadastré
section CA n°100 d'une
contenance de 2a 00ca.

2- Un immeuble sis AUX
SAINTES MARIES DE LA
MER (13), lieudit «la sans
fil» cadastré section CA
n°172, pour une contenance
de 70ca.

L'ensemble immobilier
comporte trois apparte-
ments.

Il s'agit d'un immeuble
élevé d'un étage sur rez-de-
chaussée, avec petite cour
se développant au Sud et
place de stationnement au
Nord, et d'un petit jardin

contigu au Sud de la cour
sur la parcelle cadastrée
section CA n° 172.

L'appartement situé au
Sud du bâtiment est occupé
par les propriétaires à titre
de résidence secondaire.

Les deux appartements
situés au Nord sont actuel-
lement inoccupés.

MISE A PRIX
L'adjudication des im-
meubles sus désignés aura
lieu sur la mise à prix ci-
après : LOT UNIQUE :
CENT MILLE EUROS
(100.000 €).

Les frais de poursuites et
de vente étant payables en
sus du prix d'adjudication.

Les enchères ne peuvent
être portées que par un

avocat inscrit auprès du
Barreau de Tarascon, muni
d'un chèque de banque à
l'ordre de la CARPA ou
d'une caution bancaire irré-
vocable d'un montant mini-
mum de 10.000 €.

La vente est poursuivie
aux requêtes, poursuites
et diligences de :

LE TRESOR PUBLIC re-
présenté par le Comptable
intermédiaire du Pôle de
recouvrement spécialisé
d'AIX EN PROVENCE,
dont les bureaux sont si-
tués 3 allée d'Estienne
d'Orves CS 60435 13098
AIX EN PROVENCE
CEDEX 2.

Ayant pour Avocat,
M^{re} Bruno BOUCHOUCHA,
membre de la SCP BILLY
SIGNORET BOUCHOU-
CHA, ayant son siège à TA-
RASCON (13150), 6 rue
Edouard Millaud.

En conséquence, les
biens et droits immobiliers
sus désignés seront expo-
sés à la vente en un
LOT UNIQUE, à l'audience
du Juge de l'exécution
du Tribunal de Grande In-
stance de Tarascon Salle A,
Quartier Kilmaline, 28 allée
du Général Jennings de Kil-
maine, le LUNDI 10 SEP-
TEMBRE 2018 à 9 heures,
sur la mise à prix sus indi-
quée.

La visite des biens im-
mobiliers, aux acquéreurs
éventuels aura lieu le
MARDI 28 AOUT 2018 de
14 heures à 15 heures.

Le cahier des conditions
de vente, dressé par
M^{re} Bruno BOUCHOUCHA,
avocat, a été déposé le
16 septembre 2016 au
secrétariat greffe du Juge de
l'exécution, où tout préten-
dant peut le consulter.

TARASCON,
le 10 juillet 2018
Signé:
M^{re} Bruno BOUCHOUCHA,
Avocat.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la SCP BILLY SIGNORET BOU-
CHOUCHA, Avocats associés à TARASCON, 6 rue Edouard Millaud, poursuivant la vente,
dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. (TEL : 04.90.91.11.59 -
04.90.91.12.01 - bouchoucha@wanadoo.fr).

Journal fondé en 1879

Nous avons des correspondants dans toute la France

Jeudi 23 Août 2018 à 09H20 :

Ce jour, Jeudi 23 Août 2018 à 09H20, je me rends en Mairie de SAINT REMY DE PROVENCE.

Je constate que les affichages apposés sur le panneau extérieur et sur la porte d'entrée du Service de l'Urbanisme sont en tout point semblables à ceux constatés précédemment.





es annonces judiciaires et légales

mettez vos annonces légales
r email: bronze@orange.fr

ERVASONI

En liquidation
Capital de 2.000 €
Social : liquidation :
Issue de la Mirandole
PONT ST ESPRIT
19.068 RCS NIMES

nes d'une décision en
01.01.2018, l'associé
prouvé les comptes de
a donné quibus au liqui-
a déchargé de son man-
rononcé la clôture de la

ptes de liquidation sont
JGTC de NIMES, en an-
CS et la Société sera re-
gistrée.

POUR AVIS,
hristophe GERVASONI,
Liquidateur.

M^e Denis ALLARD
Notaire
e des Micocouliers
30430 BARJAC

NGEMENT DE E MATRIMONIAL

acte reçu par M^e Denis
Notaire à BARJAC
e 24 juillet 2018, a été
angement du régime ma-
portant adoption de la
ité universelle avec attri-
grale au conjoint survi-

s Pierre JULIER, Pré-re-
Vime Marie-Hélène Pau-
JNTZ, Directrice des
s humaines, son épouse,
r ensemble à ALLAUCH
Chemin de la Craie Les

à la mairie de ALLAUCH
5 septembre 1987 sous
de la communauté d'ac-
léfaut de contrat de ma-
riage

positions pourront être
a un délai de trois mois et
tre notifiées par L.R.A.R.
te d'huissier en l'étude de
ALLARD, Notaire à BAR-

d'opposition, les époux
demander l'homologation
gement au tribunal de
stance.

ur Insertion - Le notaire.

IE CONSTITUTION

mes d'un acte sous seing
à VALREAS en date du
18, il a été constitué une
ier actions simplifiée pré-
les caractéristiques sui-

MINATION :
CDD

Berteuil 84600 VALREAS (VAU-
CLUSE).

OBJET : Vente et livraison sur
place, à emporter, et en ambulant
de pizza, pâtisseries, snack, viennois-
erie, terminal de cuisson, bois-
sons, glaces, crêpes.

DURÉE : 99 ans à compter de
son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 euros.

PRESIDENT : Céline PLAN née
GEOFFRAY demeurant 210 Im-
passe de la Combasse ROUSSAS
(26).

AGREMENT : En cas de pluralité
d'associés, toutes les cessions
d'actions à des tiers seront sou-
mises à l'agrément des associés.

**ADMISSION AUX ASSEM-
BLES ET DROIT DE VOTE :** Tout
associé peut participer aux assem-
blées sur justification de son identité
et de l'inscription des titres au nom
de l'associé, au jour de l'assemblée,
dans les comptes de titres tenus par
la société. Chaque membre de l'as-
semblée a autant de voix qu'il pos-
sède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : au RCS
d'AVIGNON.

Pour avis, le Président.

MBL

Société Civile Immobilière
au capital de 762,25 €
Siège social :
5, Bâtiment Saint Eloi
13160 CHATEAURENARD
393.167.911 RCS TARASCON

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès verbal d'assemblée
générale extraordinaire du 18 juillet
2018, il résulte que :

- Le siège social a été transféré
à compter du 1/01/2018, de 5, Bâti-
ment Saint Eloi, CHATEAURENARD
(Bouches du Rhône), à 965
Route des Paludettes Chemin du
Mas des Trois Valentins, ROGNON-
NAS (Bouches du Rhône).

En conséquence, l'article 4 des
statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal
de commerce de TARASCON.

Pour avis,
Le représentant légal.

Société d'Avocats
MARIOTTI-
MADELAINE
2, Avenue de l'Arrousaire
BP 10091
84006 AVIGNON Cedex 1

AVIS UNIQUE

Par acte sous seing privé en date
du 04/07/2018, enregistré

26.07.2018, dossier 2018 47043,
références 2018 A 03956, a été
cédé par :

La société LOLIE, SARL au capi-
tal de 50 000 €, dont le siège social
est à UZES (30700), Zone Indus-
trielle Pont des Charottes, immatri-
culée au RCS de NIMES sous le
n°503.244.790.

à la société LA CIGALE, SARL
au capital de 7 500 €, dont le siège
social est à MALLEMORT (13370),
29 Lotissement L'HORIZON, Ave-
nue de Craponne, immatriculée au
RCS de TARASCON sous le
n°452.793.003.

Un fonds de commerce de vente
au détail et en gros de tous produits
de boulangerie, pâtisserie, biscuiterie,
restauration rapide, traiteur,
salon de thé, petite restauration, lo-
cation de salle, sis et exploité à
UZES (30700), Zone Industrielle
Pont des Charottes, connu sous
l'enseigne "AU CARRE GOUR-
MAND" pour l'exploitation duquel la
société LOLIE est immatriculée au
Registre du Commerce et des So-
ciétés de NIMES sous le numéro
503.244.790, SIRET 503.244.790.
00021.

L'entrée en jouissance a été fixée
au 21.07.2018.

Cette vente a eu lieu moyennant
le prix de 280 000 € s'appliquant
aux éléments incorporels à concurrence
de 183 000 € et aux éléments
corporels, à concurrence de
97 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, se-
ront reçues dans les dix jours sui-
vant la dernière en date des
publications au siège du fonds
vendu.

L'acquéreur.

ARTHA

SCI au capital de 10.000 €
Siège social :
3 Rue des Gardians
13310 St Martin de Crau
442.682.969
RCS Tarascon

Suivant assemblée Générale Ex-
traordinaire du 23 juillet 2018, il a
été décidé la dissolution anticipée
de la société à compter du 23 juillet
2018.

A été nommé liquidateur M. Lau-
rent DEURBERGUE demeurant 3
rue des Gardians 13310 St Martin
de Crau.

Le siège de la liquidation est fixé
au 3 rue des Gardians 13310 St
Martin de Crau. C'est à cette
adresse que la correspondance
devra être envoyée et que les actes
relatifs à la liquidation devront être
notifiés

Le dépôt des actes et pièces re-
latifs à la liquidation sera effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce de
Tarascon.

Le liquidateur.

Notre mail:

bronze@orange.fr



MAIRIE DE SAINT-REMY-DE-PROVENCE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le Plan Local d'Urbanisme et le
zonage d'assainissement est organisée du Lundi 30 Juillet 2018 au
Vendredi 14 Septembre 2018. Chacun pourra prendre connaissance
du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre
d'enquête en mairie, service Urbanisme, aux jours et heures habituels
d'ouverture au public (lundi et mardi 8h30-12h00, mercredis et jeudis
8h30-12h00 et 13h30-17h00, vendredis 8h30-12h00 et 13h30-16h30)
ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : M. le Commissaire En-
quêteur, Mairie de Saint-Rémy-de-Provence, Place J. Pellissier, 13210
SAINT-REMY-PROVENCE ou par voie électronique à l'adresse : urba-
nisme@mairie-saintremydeprovence.fr en mentionnant dans l'objet du
courriel « enquête publique PLU ».

Le dossier est consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse
suivante : <http://www.mairie-saintremydeprovence.fr>

Monsieur Francis PERRIN, commissaire enquêteur, recevra à la Mai-
rie au service Urbanisme :

- le Lundi 30 Juillet 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Jeudi 09 Août 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Lundi 27 Août 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Lundi 03 Septembre 2018 de 8h30 à 12h00 ;
- le Vendredi 14 Septembre 2018 de 13h30 à 16h30.

Société d'Avocats
MARIOTTI-
MADELAINE
2, Avenue de l'Arrousaire
BP 10091
84006 AVIGNON Cedex 1

Par AGE du 19.07.2018, les as-
sociés de la société LA CIGALE,
SARL au capital de 7 500 €, dont le
siège social est à MALLEMORT
(13370) 29 Lotissement L'Horizon -
Avenue de Craponne, RCS TARAS-
CON n° 452.793.003, dont la durée
est de 99 ans à compter du
19.04.2004, ayant pour objet social
l'exploitation de tout fonds de com-
merce de boulangerie, pâtisserie,
confiserie, viennoiserie, glacerie,
chocolaterie, sandwichs, vente de
boissons à emporter et ayant pour
gérant Monsieur Hamed OUBAÏA
demeurant à SANILHAC SAGRIES
(30700), rue Vilette, ont notamment
décidé, à compter du 21.07.2018,
de transférer le siège social dans le
ressort d'un autre greffe avec ouver-
ture de l'établissement principal à
cette même adresse.

ANCIENNES MENTIONS:
SIÈGE SOCIAL: 29 Lotissement
l'Horizon, Avenue de Craponne
13370 MALLEMORT

NOUVELLES MENTIONS:
SIÈGE SOCIAL: Zone Industrielle
Pont des Charottes 30700 UZES

Le dépôt légal sera effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce de
NIMES

Pour avis,
Le gérant.

Côté Saveur

SARL en liquidation
au capital de 10.000 €
Siège : 25 bd Maréchal Juin
30240 LE GRAU DU ROI
801.648.254 RCS NIMES

M. Olivier DAUGERON, demeurant
à DINGY SAINT CLAIR
(74230) 175 Chemin des Courlys,
associé unique, a décidé le
20/07/2018 la dissolution anticipée

20/03/2017, et sa liquidation amia-
ble sous le régime conventionnel,
conformément aux dispositions sta-
tutaires et aux art. L. 237-2 à L. 237-
13 du Code de commerce. Il a
également décidé d'exercer les
fonctions de liquidateur pour toute la
durée de la liquidation. Le siège de
la liquidation est fixé à l'adresse du
siège. Les actes et pièces relatifs à
la liquidation seront déposés au
Greffe du Tribunal de commerce de
NIMES, en annexe au RCS.

Le Liquidateur.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE MONTPELLIER

Le 23/07/2018 le Tribunal
de Commerce de Montpellier
a prononcé l'OUVREURE
D'UNE PROCEDURE
DE SAUVEGARDE à l'égard de:

DELTA RECYCLAGE (SAS) et
a désigné:

Administrateur judiciaire:
SELARL FHB représentée par
M^e Jean-François BLANC, 5
Rue des Salins - 34070 MONT-
PELLIER, avec pour mission
de surveiller le débiteur dans
sa gestion

Mandataire judiciaire M^e Vin-
cent AUSSEL - ARCHIE
JACQUES COEUR - 222,
Place Ernest Granier - 34000
MONTPELLIER

et a ouvert une période d'ob-
servation pour une durée de 6
mois

Date d'effet : 23/07/2018.

Le Greffier.

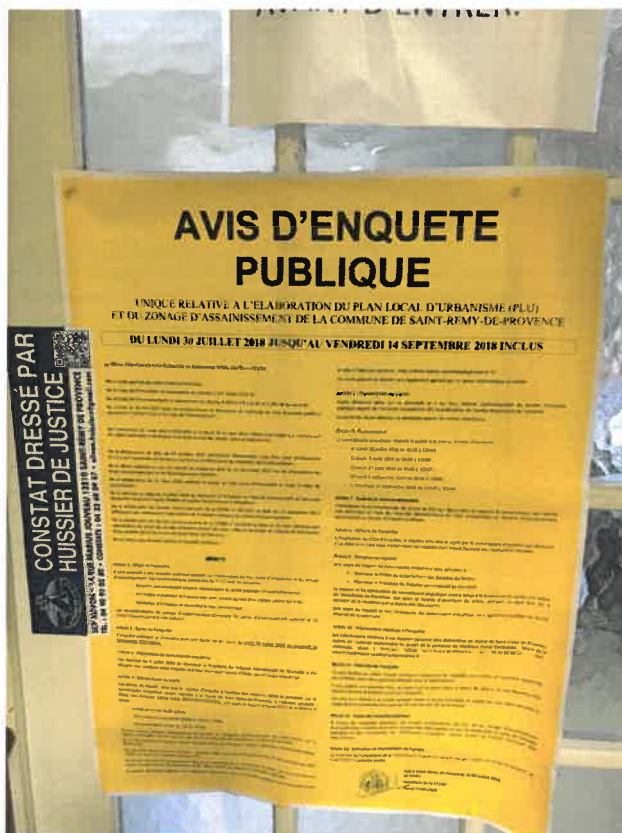
Notre Fax:

04 90 49 66 17

Vendredi 14 Septembre 2018 à 11H16:

Ce jour, Vendredi 14 Septembre 2018 à 11H16, je me rends en Mairie de SAINT REMY DE PROVENCE.

Je constate que les affichages apposés sur le panneau extérieur et sur la porte d'entrée du Service de l'Urbanisme sont en tout point semblables à ceux constatés précédemment.



Société Civile Professionnelle
Christian ALIVON - Claudine ESPUNA ALIVON
Huissiers de Justice Associés
Membre du Groupement des Huissiers de Justice
Administrateurs d'Immeubles
14 rue Marius Jouveau
13210 SAINT REMY de Pce





Lors de mes constatations, différentes photos ont été faites des lieux et sont insérées au présent acte ainsi que la copie intégrale de l'avis d'attribution de concession de service.

EN FOI DE QUOI, j'ai de tout ce que dessus dressé le **PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT**.

POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

DONT ACTE.